Anonyme, 5 fr. — M. Georges et Pierre Teller, 3 fr. — Anonyme, 3 fr. — Comtesse Martin du Nord, 500 fr. — Mlles Paul Garban, 3 fr. — Mme de la Faye, 50 fr. — Vicomte Anatole Lafosse, 10 fr. — Un abonné de la *Croix*, 4 fr. — Anonyme, 1 fr. — Mlle Texier, à Tlz., 5 fr. — Abbé P., 8 fr. — Anonyme, 3 fr. 60. — M. Ramillion, à M., 10 fr. — Anonyme, 3 fr. — Mme Jubert-Ganot, 1 fr. — M. Gillet, à G., 10 fr. — Vicomtesse de Malartic, 10 fr. — M. Antoine Munier, à B., 2 fr. — Mme A. de Belloy, 5 fr. — Mme Le Cavec, à D., 5 fr. — Mme Delacroix, 20 fr. — M. l'abbé Billard, 1 fr. — M. Bailloteau, à T., 5 fr. — A. C. S., 3 fr. — Mme Lessing, 5 fr. — Mlle Joachim, 1 fr. — M. l'abbé Langevin, 5 fr. — M. l'abbé Maugis, 5 fr. — P. M., 10 fr. — M. l'abbé Delaporte, 3 fr. 20. — M. Jean Cayla, 2 fr. 80. — Mme L. Dyevre, 10 fr.

M. Regnault, à C., 5 fr. — M. l'abbé Richard, 5 fr. — Un prêtre Ornois, 1 fr. — M. l'abbé Veyrac, 3 fr. — M. l'abbé Bouquet, 5 fr. — Les religieuses de Saint-Charles, à Angers, 10 fr. — Les religieuses de Notre-Dame du Calvaire, à Angers, 25 fr. — Victorine Barthère, 1 fr. — M. l'abbé Beraudy, 1 fr. 85. — M. Dubois, à N., 50 fr. — M. Person, 1 fr. — Offrande d'un vicaire, 5 fr. — M. Haguet, 5 fr. — M. Tuffal, 2 fr. — M. Henry, à P., 10 fr. — M. l'abbé Piquard, 2 fr. — Mlle Julia Véron, 2 fr. — M. Roland, à G., 5 fr. — M. Donnet, à G., 20 fr. — Le doyen de Buzancy et ses paroissiens, 68 fr. — M. L. Deschamps, à A., 100 fr. — Mme A. Laforcade, 50 fr. — M. l'abbé Tronquet, 6 fr. 75. — Le curé de Margueron et ses paroissiens, 16 fr. 50. — Jules de Poujade, 20 fr. — Mme Bidault, 5 fr. — Mme Michaud, 5 fr. — M. l'abbé Augerot, 20 fr. — L. M., 5 fr. — M. Pasquet, 5 fr. — Mme Le Guillot, 20 fr. — M. l'archiprêtre de Loches, 20 fr. — Le patronage de Loches, 43 fr. — Mlle Caumont, 10 fr. — M. L. Cleuzet, 25 fr. — Une jeune lectrice de la *Croix*, 0 fr. 50. — M. l'abbé Bellier, 5 fr. — M. l'abbé Laloire, 2 fr. — Mme Schelstien, à B., 5 fr. — M. l'abbé Douville, 20 fr. — Patronage des jeunes filles de Saint-Sauveur, à Verdun, 25 fr. — Patronage de jeunes gens, 20 fr. — M. le curé de Saint-Sauveur, 10 fr.

Marie B., Vve Radde, 30 fr. — M. Sarran, à A., 10 fr. — P. de la Géronnière, 25 fr. 15. — Maurice et Roy, pharmaciens, 5 fr. — Mmes D., Avon (S.-et-M.), 20 fr. — M. L. Carnoy, pharmacien, 6 fr. 50. — M. l'abbé Farigoule, 2 fr. — Une religieuse, 0 fr. 50. — Ignotus, 10 fr. — M. Chanson, à G., 5 fr. — Mlle Marguerite Jeanet, 3 fr. — Anonyme, 20 fr. — Anonyme de Saumur, 10 fr. — Anonyme, 20 fr. — Mme Petitjourt, 2 fr. — M. L. Rivassou, 5 fr. — Obole de M. l'abbé X., 3 fr. — M. G. Crosier, à V., 5 fr. — Une abonnée de Donat, 5 fr. — Mme Charles Hallé, 20 fr. — Mme Leclercq, 5 fr. — P. O., lecteur de la *Croix*, 3 fr. — Anonyme, 1 fr. — M. Peslier, bijoutier, 5 fr. — M. Gaillard, à P., 20 fr. — Un lecteur de Bayeux, 20 fr. — Mlle B. Jeremie, à B., 5 fr. — Un abonné, 10 fr. — Anonyme, 5 fr. — Une lectrice de la *Croix*, 1 fr. — M. Stivalet, à D., 10 fr. — M. l'abbé Duvéau, à J., 10 fr. — Anonyme, 2 fr. — Mme de R., 20 fr. — L. P., à Flers-de-l'Orne, 1 fr. 50. — A. L., V. V., 6 fr. — R. de Rocquigny du Fayel, 20 fr. — Anonyme du Poitou, 20 fr. — E. Messager, à H., 1 fr. — Anonyme, 5 fr. — Mlle G., à Baume-les-Dames, 5 fr. — Famille M. Casanova, 5 fr. — Antoine Roux, 1 fr. — Mme Saillard, 5 fr. — Mme G. Delotz, 5 fr.

M. Mercadier, à L., 1 fr. — Anonyme, 20 fr. — Caroline Stentz, 2 fr. — Un Versaillais, 5 fr. — M. l'abbé Gay et quelques paroissiens, 10 fr. — *Parce Domine*, 2 fr. — M. L., 10 fr. — M. Brentot, à R., 20 fr. — M. J. Laurent, à R., 5 fr. — Marguerite de Revel 20 fr. — M. J. Gouain ammonier, 10 fr. — Mlle Louise Martin, 5 fr. — Mme Pigale, 5 fr. — Anonyme, 2 fr. — Une abonnée de la *Croix*, 5 fr. — M. et Mme J. Paul, 6 fr. — Mme Brillet de Fervaques, 2 fr. — M. l'abbé Chesnel, 5 fr. — M. Duchesne, à T., 5 fr. — M. Godefroy, 5 fr. — M. l'abbé Blanchard, à C., 5 fr. — L. de Chambure, 5 fr. — M. et Mme Leramey, 5 fr. — Mme et Mlles Behaux, 5 fr. — Anonyme, à Chaumont, 5 fr. — C. C., à Paris, 10 fr. — Anonyme, 5 fr. — M. l'abbé Demault, 10 fr. — P. le Cornier, de Cideville, 20 fr. — M. le chanoine de Lon queville, à C., 10 fr. — Une lectrice assidue de la *Croix*, 10 fr. — M. Martenion, architecte 2 fr. — M. L. de La Ferrière, 20 fr. — Octave Chambon, à A., 10 fr. — M. J. L. Bourgogne, 1 fr. — M. Tournier, 1 fr. — Une Enfant de Marie d'Avranche, 1 fr. — Rosine Guy, 5 fr. — M. Bachetoille, à D., 50 fr. — M. Leclair, à R., 5 fr. — M. Laurent Louis, à S., 5 fr. — Mlle Maquette, 20 fr. — Mme Vve Cavallier, 5 fr. — M. E. Prévost, 5 fr. — M. Bodet, à J., 20 fr.

Des C., 5 fr. — Mme P. Delsedin, 25 fr. — Anonyme, 5 fr. — Vve Schneider, 5 fr. — L. S., 20 fr. — Marie Joseph, 2 fr. — Mlle Marie Lepoutre, 20 fr. — Anonyme de Jura, 20 fr. — J. L., à C., 1 fr. — M. G. Courtois, 1 fr. — Deux dominicaines, 3 fr. — Pour l'amour de Dieu, 3 fr. — Saint-Pierre-le-Vieux (Vendée), 9 fr. — M. le Dr Lagente, 5 fr. — F. B., La Planche (Loire-Inférieure), 5 fr. — M. A. Lancry, à R., 5 fr. — M. Louis Jalenques, 5 fr. — Deux recidives du Mont-Pelé, 10 fr. — M. Louvrat, à R., 12 fr. — Mme Noblet-Kleié, 12 fr. — Mme Hartmann, 2 fr.

Mme Vve Prilay, 13 fr. — Un lecteur de la *Croix de Rodez*, 10 fr. — Les vicaires de Remiremont, 20 fr. — M. A. Ancel, à V., 5 fr. — M. l'abbé de Bedouville, 15 fr. — M. A. Chartier, recteur du T., 15 fr. — Anonyme d'Avranches, 5 fr. — M. l'abbé Duat, doyen de R., 5 fr. — Pour la Butte (Noëltste), 5 fr. — *Cœur normand* (Noëltste), 2 fr. — Marie Lechantiller, cuisinière, 3 fr. 50. — Ernestine Lemoyne, femme de chambre, 0 fr. 50. — Anonyme, 2 fr. — Céleste Thomas, à B., 5 fr. — Famille P. B., de Vichy, 5 fr. — Une pauvre Franciscaine, 1 fr. 50. — M. Tenaud, à St-M., 10 fr. — Anonyme de Caen, 5 fr. — A. V., à N., 10 fr. — M. Jahion, curé de St-M., 2 fr. — Anonyme de R., 10 fr. — M. l'abbé Marchand, 10 fr. — M. le chanoine Goulbitère, 5 fr. — F. V., 10 fr.

Total : 32 945 fr. 25.

Réunions et conférences

Vendredi soir, à Orléans, et dimanche, à Bolsena, l'abbé Bardon parlera de « l'utopie socialiste ».

Nouveau théâtre social

Dimanche prochain, *Leurre Fils* sera donné à Alençon, sous la présidence de Mgr Bardel. A la suite des représentations de *Leurre Fils*, à Versailles, les acteurs-ouvriers du Théâtre social ont fait deux fructueuses quêtes au profit des sinistrés d'Italie.

La retraite de l'instituteur Morizot

Dijon, 5 janvier. — Comme conséquence de l'arrêt de la Cour d'appel de Dijon, l'autorité académique de la Côte-d'Or renvoie devant le Conseil départemental de l'enseignement primaire l'instituteur Morizot.

Ce dernier, qui s'attend, après les conclusions du rapport qui sera soumis à la délibération du Conseil, à voir la peine de la censure prononcée contre lui, a déclaré que, sans attendre la décision du Conseil, il adressait une demande en liquidation de retraite proportionnelle.

Le cataclysme italien

L'archevêque de Messine

Rome, 5 janvier. — Il n'y a qu'une voix pour louer le courage et l'abnégation de l'archevêque de Messine. Il refuse de quitter son palais écroulé et partage son pain avec les affamés.

L'archevêque de Messine, en présence de l'armée, de la marine et des rescapés est monté sur le toit d'un édifice encore debout ; il a donné l'absolution et béni *in articulo mortis* tous ceux qui gisent, agonisants, sous les décombres

*

L'archevêque de Messine et le député Micheli ont constitué un Comité d'informations dont les agents vont partout et relèvent la position des maisons. Ils ont dressé une première liste de 500 familles sauvées.

Jeudi aura lieu, dans un local resté debout dans la gare, la première réunion des membres survivants du Conseil général de la province de Messine.

A Sainte-Marthe

Le Pape a dû différer sa visite aux hospitalisés de Sainte-Marthe, parce que, pour maintenir intact le principe qu'il ne doit pas sortir du Vatican, le Saint-Père ne peut pas traverser la petite place publique qui sépare Saint-Pierre des bâtiments de Sainte-Marthe. On établira donc un passage intérieur par la sacristie de Saint-Pierre et les appartements occupés par les chanoines et contigus à l'hôpital, mais pour cela il sera nécessaire d'abattre quelques cloisons.

(*Havas.*)

Nouvelles diverses des pays sinistrés

On signale les grandes difficultés que l'on rencontre pour secourir le bourg de Santa-Eufemia; les routes sont impraticables. Plusieurs autres localités sont également isolées par suite des éboulements.

Deux des câbles du détroit de Messine sont rétablis, ce qui facilitera les communications télégraphiques de Rome avec la Sicile.

Selon le *Messaggero*, le sous-officier Louanes, du 89e d'infanterie, en garnison à Messine, a réussi hier, au milieu de dangers très grands, à retirer des décombres le drapeau du régiment.

Ce matin, à Messine, un homme a encore été retiré vivant des décombres. De grandes quantités de désinfectants continuent à arriver, surtout de Palerme. Les sauveteurs continuent à opérer des actes d'héroïsme. Le déblaiement des décombres et particulièrement des édifices publics continue.

Les prisonniers repris ont été réintégrés dans les prisons dont le bâtiment a échappé au désastre.

Sur les ruines

De dépêches diverses provenant des pays sinistrés :

A Cannitello, un flâneur, aidé par ses braves chiens, réussit à sortir des décombres.

Il se trouva brusquement face à face avec un homme en haillons, fouillant les ruines de son bureau. Le flâneur lui dit : « Vous n'avez pas honte de me voler ? »

L'homme braqua son revolver sur le flâneur lui disant : « Si les décombres ne t'ont pas écrasé, moi, je te ferai ton affaire ! »

A ce moment, les chiens voyant l'attitude menaçante du brigand sautèrent sur lui, et avant que leur maître put intervenir, ils l'avaient mordu à tel point que l'homme ne se releva plus.

A Messine, il y a des vivres, c'est entendu, mais il y a des accapareurs qui entravent les distributions et vendent aux gens venus pour secourir les infortunés sinistrés, des provisions volées, à des prix exorbitants.

Les wagons chargés de pain sont entourés avant leur arrêt par une foule famélique ; les soldats repoussent les affamés à coups de baïonnette.

Et ces pauvres soldats sont eux-mêmes à jeun depuis vingt-quatre heures ; les officiers ne sont pas plus favorisés.

Dans une salle de la gare sont parqués des hommes, des femmes avec leurs bébés, ils sont presque tous sans vêtements, les fenêtres n'ont plus de vitres, il n'y a plus de portes, le toit est percé, ils grelottent ils hurlent ; un vent de folie passe sur cette foule réduite au dernier degré de la misère et du désespoir.

Un soldat vient pour les calmer. Cinq hommes l'entourent, lui montrent le poing, un forcené lui saute à la gorge, les camarades délivrent le soldat, repoussent à coups de crosse ces forcenés.

Le capitaine arrive; il donne l'ordre d'isoler cet enfer et de passer par les armes le premier qui bougera.

La Banque commerciale a pu sauver 20 millions.

Princes ensevelis

On a appris par le *Corriere d'Italia* que le prince et la princesse Marsuito di Castellaci étaient ensevelis sous les décombres de leur palais; on espère encore les retrouver vivants; la princesse est dame d'honneur de la reine Marguerite.

L'ordre règne à Messine

La proclamation de l'état de siège rend efficaces les services publics.

Le destroyer *Granatière* est parti pour Palerme emportant la caisse de la banque d'Italie à Messine qui fut sauvée.

Les télégrammes de Messine disent que l'ordre y règne à la suite de l'éloignement des mauvais éléments de la population.

Il semble que de nombreux individus de moralité douteuse se sont réunis à Catane actuellement dégarnie de garnison.

En raison de quelques incidents qui ont causé du tapage, le ministre de la Marine a envoyé le cuirassé *Garibaldi* pour assurer l'ordre. Des cordons de troupe empêcheront les réfugiés de rentrer à Messine.

En effet, on remarque un phénomène étrange :

La population de Messine augmente sensiblement malgré les départs continuels. On explique cela par l'entrée dans la ville des campagnards qui viennent à Messine où les secours et la nourriture sont abondants dans les heures précédant le départ des bateaux.

On assure que la défense de Messine est intacte.

La poudrière qui contenait plusieurs tonnes de poudre et des millions de cartouches n'a pas souffert de dommages, et les batteries ainsi que les forts sont restés indemnes, grâce à leur situation élevée.

L'escadre française en Sicile

La division navale française, qui se trouve dans les eaux de Sicile, est ainsi répartie :

Les cuirassés *Justice* et *Vérité* sont sur la côte entre Messine et Faro.

Le *Dunois* et le *Carquois* sont sur les côtes de Calabre.

Ces navires déblaient les points devant lesquels ils sont ancrés, recueillent des blessés et nourrissent les habitants dans la mesure du possible.

Toulon, 5 janvier. — Les croiseurs *Jules-Michelet* et *Victor-Hugo* se tiennent toujours prêts à partir pour Messine ce soir. Contrairement à ce qui a été dit, aucun contre-ordre n'a été donné au vice-amiral de Jonquières concernant leur appareillage. Ces deux croiseurs ont conservé à bord tous leurs approvisionnements, et leurs feux sont prêts à être poussés. Les navires partiront sur l'ordre du ministre.

Sans fil Tour Eiffel-Messine

Les navires de guerre français mouillés au large de Messine ont pu, ces derniers jours, entrer en communication avec le poste *militaire* de télégraphie sans fil de la Tour Eiffel et mettre ainsi au courant le ministre dela Marine des diverses opérations de sauvetage effectuées par nos marins. Cette application pratique de la télégraphie sans fil est des plus intéressantes.

Les formidables secousses sismiques qui ont détruit Messine et Reggio dans la nuit du 27 au 28 décembre dernier ont rompu les câbles qui reliaient la Sicile à la péninsule italienne. La Sicile était isolée du monde civilisé. Par la télégraphie sans fil, des communications ont pu être rétablies non seulement entre la Sicile et les postes hertziens installés sur la côte italienne, mais encore avec le poste Sainte-Marie qui se trouve aux environs de Marseille, et avec la tour Eiffel, située à plus de 1 580 kilomètres de Messine.

D'après le *Lokal Anzeiger*, les appareils de la station navale radiographique de Muerwick ont enregistré inopinément deux radiogrammes se rapportant à la catastrophe de Messine : l'un provenait du poste de la tour Eiffel et contenait l'ordre donné à l'escadre française de la Méditerranée de se rendre sur les lieux du sinistre pour y prêter assistance et secours. L'autre émanait de l'empereur et donnait l'ordre aux vaisseaux-écoles *Victoria, Louise* et *Hertha* de se mettre à la disposition du roi d'Italie en vue de secours aux sinistrés.

Le ministre des Travaux publics en Calabre

M. Bertolini, ministre des Travaux publics, est arrivé ; il a eu une conférence avec le général Dechauraud, commandant militaire. On a décidé de bâtir des baraques provisoires sur la route de Reggio à Campi, dans des localités favorisées au point de vue hygiénique, loin des centres d'infection ; on a commencé à loger plusieurs familles dans les baraques élevées par les matelots italiens. Un commissaire royal a assumé la direction des services municipaux.

De nombreuses fermes françaises, allemandes, américaines, anglaises et italiennes ont annoncé un envoi de secours. L'œuvre des troupes continue activement ; on retire maintenant de nombreux cadavres en état de putréfaction. Dans la campagne, il n'existe plus aucune maison de paysan.

Une dépêche de M. Bertolini à M. Giolitti dit : « J'ai visité la côte de a Calabre nord de Reggio, la villa San-Giovanni et Bagnara ; le service est satisfaisant. Au contraire, à Scylla, l'organisation manquait, mais j'ai invité le croiseur *Lombardia* à concentrer ses efforts sur Scylla. J'ai aussi visité la côte vers Faro, où les services sont organisés d'une manière satisfaisante. La population, sur plusieurs points, commence à se ranimer. »

Pour les survivants

Le journal *Roma* dit que 5 957 survivants et blessés de la catastrophe se trouvaient à Naples et dans les environs jusqu'à hier soir. 1 000 autres survivants de Reggio et de Messine sont arrivés aujourd'hui à bord du steamer *Margherita* et 1 000 autres environ sont arrivés par le chemin de fer de la Calabre. 600 d'entre eux sont restés à Naples; les autres sont partis pour Rome.

De nombreux réfugiés se trouvent à Salerne, 600 sont dans l'île de Capri.

Les trains continuent à arriver en gare de Rome. C'est toujours le lamentable spectacle déjà décrit, où l'on voit défiler des centaines de malheureux à peine vêtus de loques disparates.

Les services d'assistance fonctionnent très bien. Les petits enfants sont transportés dans les salles supérieures de la gare où on procède à leur toilette et on les habille de tricots de laine.

NN. SS. Guthlin et Kaffray ont organisé, avec une célérité étonnante, une ambulance française à Rome dans la grande galerie de la maison nationale de Saint-Louis.

En deux jours, on a installé un calorifère, des conduites d'eau, une pharmacie et quinze lits.

Mme Barrère ainsi que les dames de la colonie française ont envoyé du linge et des vêtements.

Les Sœurs françaises de la Trinité-des-Monts ont installé également une ambulance de huit lits pour femmes. Les deux ambulances pensent recevoir des malades dans la soirée.

Les secours

Le chiffre des souscriptions reçues au Syndicat de la presse parisienne était hier de 561 988 fr. 50.

Le Comité général des associations de la presse française a décidé la nomination d'une Commission chargée d'aviser aux moyens propres à développer la souscription ouverte en faveur des victimes.

Le Comité a versé, hier, une somme de 100 000 francs à la Société de secours aux blessés militaires la Croix-Rouge.

Le Conseil général de l'Hérault a voté 1 000 francs.

*

La Fédération protestante de France a adressé à toutes les églises protestantes un appel pressant en faveur des victimes et recommande qu'une collecte soit faite dans toutes les églises protestantes en les invitant à transmettre les fonds à l'ambassade d'Italie ou au président de l'Eglise protestante vaudoise de Rome.

A l'étranger

Le navire grec *Sphacteria* est arrivé ; il a débarqué le Comité de secours des dames grecques.

Le navire allemand *Herta* est également arrivé.

La mission de la Croix-Rouge autrichienne est arrivée à Rome et a eu une conférence avec M. *Taverna*, sénateur, président de la Croix-Rouge italienne, afin de coordonner les secours de la Croix-Rouge autrichienne.

Parmi les personnages officiels qui doivent se rendre à Messine à bord du croiseur *Heimdal*, avec des vivres, des vêtements et des médicaments, se trouve le prince Axel, fils du prince Valdemar et petit-fils de la reine d'Angleterre.

Secousse à Ténériffe

Hier soir, à 11 h. 45, une forte secousse de tremblement de terre a été ressentie durant douze secondes. Dans les maisons, les sonnettes résonnèrent et les meubles changèrent de place.

Les habitants effrayés se précipitèrent dans la rue.

Tout, heureusement, se réduisit à la peur.

La relégation

Depuis la promulgation de la loi du 27 mai 1885 jusqu'au 31 décembre 1907, 19 731 individus ont été condamnés à la relégation.

Parmi ces 19 731 individus :

12 721 condamnés ont été dirigés sur les lieux de relégation ;

21 sont en expectative de départ ;

2 512 condamnés en même temps aux travaux forcés ont été transférés sur les colonies pénitentiaires ;

787 ont été l'objet de mesures gracieuses ou sont proposés à cet effet ;

136 ont bénéficié, avec la libération conditionnelle, d'un sursis à la relégation ;

758 ont, pour raison de santé, obtenu une dispense définitive ou provisoire de départ ;

657 sont décédés en France.

Total : 17 392.

La différence entre ce chiffre et celui des condamnations à la relégation, soit 2 339, représente le nombre des condamnés en cours de peine en France, Algérie ou Tunisie, et celui des individus qui ont été l'objet de plusieurs condamnations à la relégation.

Les accusés de Dravell

A l'issue du Conseil des ministres tenu, hier à l'Elysée, la note suivante était communiquée au ministère de l'Intérieur :

Le Conseil a décidé de prendre, dès la rentrée des Chambres, l'initiative d'un projet d'amnistie, qui s'appliquera exclusivement aux événements de Dravell et de Vigneux.

Aussitôt après, M. Aristide Briand avisait le procureur de la République de Versailles, M. Fabre de Parrel, de la décision qui venait d'être prise à l'unanimité par le Conseil des ministres.

Le garde des Sceaux ordonnait au magistrat de prendre toutes mesures pour assurer la mise en liberté provisoire des inculpés.

Quelques heures après, M. Fabre de Parrel faisait connaître au ministre que la Cour d'assises de Seine-et-Oise statuerait *dès que l'affaire en cours serait terminée*.

La mise en liberté provisoire des inculpés se trouve donc retardée de trois jours, car l'affaire en cours, qui n'est autre que le procès d'Albinet et consorts est inscrite au rôle des assises de la Seine-et-Oise pour une durée de trois fois vingt-quatre heures. Et, aux termes de la loi, la Cour d'assises ne peut, à peine de nullité, interrompre les débats d'un procès pour s'occuper d'une autre affaire.

L'élargissement des inculpés de Dravell, qui avait été annoncé pour hier, n'aura lieu, par conséquent, que vendredi prochain.

M. Aristide Briand a, dans l'après-midi d'hier, fait connaître aux avocats des inculpés, Me Lagasse et André Hesse, la réponse du Parquet de Versailles.

Ajoutons que la Cour d'assises de Seine-et-Oise se réunira lundi prochain 11 janvier, date à laquelle l'affaire de Dravell est inscrite. Cette affaire sera renvoyée à une session ultérieure afin de permettre au Parlement de se prononcer d'abord sur le projet d'amnistie.

Çà et là

Morts d'hier

Mme Vve Lamy, mère de notre confrère Jean Lamy, secrétaire général du « Petit Journal ». — La comtesse de Kermenguy, présidente de l'œuvre de Notre-Dame de France, 53 ans, à Carantec (Finistère). — M. Bruere, ministre du Waterstaat, à La Haye.

Sont nommés directeurs de l'enregistrement, des domaines et du timbre; à Mont-de-Marsan, M. Reboul, chef de bureau à la direction générale; à Alençon, M. Ostouis, inspecteur à Carcassonne; à Troyes, M. Huchette, directeur à Amiens; à Amiens, M. Tarneaud, inspecteur à Versailles; à Saint-Brieuc, M. Gautier, inspecteur à Rennes; à Laval, M. Vandenbroucque, directeur à Albi; à Albi, M. Sutter, directeur à Vannes; en Tunisie, M. Lejosne, inspecteur en Tunisie.

La Société des artistes français a constitué, hier, son bureau pour 1909. MM. H.-P. Rénot, président; Boisseau et Dauvergne, vice-présidents; Louis Bonnier, secrétaire; Focillon, trésorier.

M. Clemenceau a eu, hier, un entretien avec le général Baillloud, qui va rejoindre son poste.

M. Dujardin-Beaumetz est arrivé mardi soir à Tunis.

Le Congrès de l'élevage du bétail se tiendra à Paris les 10 et 11 mars.

Le « Journal de Péronne », qui, depuis un siècle, a défendu sans défaillance les grands principes religieux et sociaux, vient d'entrer dans sa centième année. Toutes nos félicitations et vœux.

Le 24 janvier, élections au Conseil général, dans les cantons de Saint-Aignan (Loir-et-Cher), Cazals (Lot), La Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne), au Conseil d'arrondissement, dans le canton de Montfort-sur-Risle (Eure).

Un Comité vient d'être constitué pour élever une statue à Barbey d'Aurevilly. La souscription est ouverte à la Société des Gens de lettres.

Le Conseil général de l'Hérault a voté un crédit de 172 000 francs pour les inondés du Midi.

Election législative

L'élection d'un député à Langres, en remplacement de M. Mougeot, élu sénateur, est fixée au 31 janvier.

Informations du soir

Le président du Conseil a reçu ce matin au ministère de l'Intérieur, M. Aristide Briand, garde des sceaux, avec qui il s'est entretenu des suites à donner au vote de la Chambre relatif au maintien de la peine de mort.

De l'échange de vues qui a eu lieu, il est résulté l'accord complet sur ce point entre les deux ministres.

M. RIBOT

Un collaborateur du *Temps* a vu hier M. Ribot, nouveau sénateur du Pas-de-Calais, qui lui a fait les déclarations suivantes :

« Je compte beaucoup d'amis dans le groupe de l'Alliance républicaine démocratique, et, parmi eux, mes collègues du Pas-de-Calais, avec qui je me suis présenté devant les électeurs. Je crois qu'il serait utile d'effacer des divisions qui n'ont plus aujourd'hui leur raison d'être, de grouper dans une action commune tous les républicains sincères autour d'un programme bien défini, qui n'excluraît ni la prudence et la fermeté dans l'action quotidienne, ni la hardiesse dans les réformes sociales et démocratiques.

Je travaillerai autant qu'il dépendra de moi à ce rapprochement.

Mais je ne vois aucune raison de me séparer de mes amis du Comité directeur de la Fédération républicaine, et notamment de son président, M. Joseph Thierry, qui est dans les mêmes idées que moi sur la direction à donner à notre association. »

LES BANDITS D'ETAMPES

Cour d'assises de Seine-et-Oise

Audience de mercredi

Versailles, 6 janvier. — Au début de cette seconde audience, le président M. de Valles, dit à Albinet :

— La nuit porte conseil. Je vous demande pour la dernière fois aujourd'hui, si oui ou non vous êtes Albinet.

— Je ne suis pas Albinet. Je suis Leray.

M. La Valette-Simon, ancien juge d'instruction à Bourges et qui, en cette qualité, procéda en 1897, à l'interrogatoire d'Albinet dans le procès à l'issue duquel celui-ci fut condamné à vingt ans de travaux forcés, par la Cour d'assises de Bourges, pour vol de boîtes-recettes commis dans un train, aux environs de La Motte-Beuvron, déclare qu'il a la certitude absolue que l'inculpé d'aujourd'hui est le même que le condamné d'alors.

Albinet proteste.

— Dans votre premier témoignage, à Etampes, vous avez dit qu'Albinet avait les dents noires. Or je les ai très blanches.

Le président (à Albinet). — Votre réflexion est sans importance. Vous êtes reconnu par un témoin, juge d'instruction, magistrat de longue carrière et qui est absolument qualifié pour émettre une opinion décisive en ces débats. Il ne s'est jamais démenti.

M. Alexandre Charmillon, commis greffier de M. La Valette-Simon, reconnaît lui aussi le prévenu.

M. Labry, ancien chef de gare à Figeac, qui, mandé par dépêche, a passé toute la nuit en chemin de fer, convoqué à la dernière heure, n'a pas par conséquent à prêter serment.

Le président demande à ce témoin de dire sur l'honneur s'il reconnaît dans l'accusé un nommé Albinet, qu'il eut autrefois à son service, et dont il a connu le père.

— Il y a quinze ans, dit M. Labry, après avoir regardé en face Albinet, que je n'ai pas vu cette année, vous faites allusion, et, en toute conscience, je ne puis pas affirmer que c'est lui qui est là. Son père a été employé en même temps que lui à la gare d'Arpajon (Cantal). Il a été mis à la retraite trois ans avant qu'il n'y ait accès, et ce par la faute de son fils, au sujet d'un vol de boîtes à recettes dans lequel le père n'était pour rien. Je le répète, je ne puis affirmer que le prévenu d'aujourd'hui soit le fils de mon ancien subordonné.

Me Mignot, avocat d'Albinet, demande alors à M. Labry si, avant de partir de Figeac, il n'a pas eu une conversation avec M. Albinet père, et, dans l'affirmative, quelle est l'impression qu'il en a rapportée.

— Il y a six mois, répond M. Labry, que je n'ai pas vu M. Albinet père. Un rédacteur d'un journal de Paris lui soumit à cette époque, ainsi qu'à moi-même deux photographies d'Albinet prises à deux dates différentes, en 1897 et en 1906, provenant toutes deux du service d'anthropométrie de Paris. Il reconnut son fils dans la première, mais ne le reconnut pas dans la seconde.

M. Théodore Chevrant, aubergiste à Etampes, qui le 20 novembre 1907, veille du vol, logea chez lui les trois prévenus, est ensuite entendu. Il reconnaît formellement dans Albinet, celui des trois voyageurs qui paya le prix des chambres et qui portait une sacoche.

Après l'audition de ce témoin, l'audience est suspendue.

Elle est reprise à 1 h. 45.

A la reprise de l'audience, on entend M. Pelletier, expert en écritures, qui a constaté que les inscriptions faites sur les registres de l'auberge d'Etampes sont bien de la main des inculpés.

M. Vallon, médecin de l'hôpital Sainte-Anne, fut chargé d'examiner Roche au point de vue mental. Ce dernier fut reconnu comme un simulateur de la folie.

M. Roche père, 67 ans, entendu, donne quelques renseignements sur son fils, et il déclare que, dans sa jeunesse, il eut souvent des convulsions et manifestait des symptômes de folie.

Il demande l'indulgence de la Cour pour son fils.

On entend ensuite les employés du train attaqué.

LES SECOUSSES CONTINUENT

Palerme, 6 janvier. — Les secousses de tremblement de terre à Messine continuent. Hier, vers midi, deux secousses plus fortes ont provoqué une panique.

Le duc de Gênes continue à surveiller les travaux de sauvetage et le déblaiement des décombres qui sont poussés avec toute la célérité possible.

Les trains provenant de Catane et de Messine ont amené de nouveaux réfugiés.

SERVICE FUNEBRE POUR LES VICTIMES

De notre correspondant de Montpellier :

Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, vient de prescrire un service funèbre solennel qu'il présidera lui-même, pour les victimes de Sicile et de Calabre. Il sera célébré vendredi matin, à la cathédrale Saint-Pierre.

Tanger, 6 janvier. — Casablanca, 5 janvier. — Un détachement, composé de mohazni indigènes, est parti de Bou-Sniba et a occupé Skhirat assurant les communications postales entre Rabat et Casablanca, communications qui étaient fréquemment interrompues.

On dément l'occupation d'Aoussia

Election au Conseil d'arrondissement

Canton de Pierrefort (Cantal). — M. Doumergue, républicain de gauche, est élu par 705 voix contre 577 à M. Besson, radical.

Echos religieux

La crise des vocations

En tête d'une *Chronique du recrutement et de la formation du clergé*, le secrétaire de rédaction du recrutement sacerdotal écrit :

« Je reviens à ce sujet uniquement pour annoncer que dans la plupart des petits séminaires de France, la rentrée d'octobre a été plus nombreuse que celles des deux autres années précédentes. Un mouvement de hausse, assez considérable dans plusieurs diocèses, ailleurs moins accentué, mais réel, s'accuse un peu partout. »

Les petits Chanteurs à la Croix de bois

On nous écrit d'Auxerre :

L'œuvre des petits orphelins, dirigée par les Sœurs Franciscaines, célébrait, dimanche, sa fête annuelle, et le zélé doyen de l'église Saint-Eusèbe, pour rehausser l'éclat de la cérémonie, fit venir de Paris la *Manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de bois*. Ces minuscules chanteurs, si hiératiques sous leur livrée semi-monastique, ont ravi — c'est le mot — le nombreux auditoire qui remplissait l'église. M. le doyen de Saint-Eusèbe a bien compris la valeur et la justesse du *Motu proprio* de Pie X; nous tenons à l'en remercier publiquement.

NOS AMIS DEFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

(Ier 7 dim. et 7 quarantaines, 2 juin 1907)

Mme Dominique Géray, à Rânes (Orne). — M. Aimé Benoist, 76 ans, à Fontainebleau. — Mme Antoine Collangettes, à Alguepersé (Puy-de-Dôme). — Mère Saint-Benoît, née Rosalie Dumarcher, 75 ans, la vénérée supérieure des Sœurs de Saint-Régis, d'Aubenas (Ardèche), depuis l'âge de 46 ans. — M. l'abbé Rousset, curé de Tence (Haute-Loire). — M. Paul Bretillot, à Besançon.

M. Louis-Etienne Boudon, ancien président du Conseil de Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Joseph, président de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, à Alais (Gard), 92 ans. — M. Auguste Allier, 61 ans, à Valréas, beau-frère de M. Xavier Revoul le grand industriel catholique et propagandiste de la bonne presse. — Mme Flottes, mère de M. le chanoine Flottes, curé de Montbazin (Hérault). — Mme Auguste de Séré, née de Labourdade de Belmont, 85 ans, à Foix.

FEUILLETON DU 7 JANVIER 1909 — 2 —

ANITA.

La main de la fillette se crispa sur son crayon, mais elle continua tranquillement à tracer ses lignes avec une impeccable correction.

— Eh bien ! Frédérique ! dit sévèrement le professeur.

Elle se leva aussitôt et alla prendre dans une corbeille un tricot commencé, puis elle revint s'asseoir près de la lampe. Sur ce jeune visage aux traits heurtés, à l'expression hautaine et sombre, on ne pouvait discerner aucune émotion, aucun indice d'une lutte intérieure.

Le professeur se laissa tomber dans son fauteuil, et son regard distrait se fixa sur la masse incandescente qui s'écroulait dans la cheminée avec un léger craquement. Devant lui, Mme Handen tricotait activement. Au bout d'un instant, sans s'interrompre, elle demanda :

— Où en es-tu de ton travail, Conrad ?

— Il est achevé, Emma, dit-il avec un sourire d'allègement. Je vais maintenant me reposer un peu, car je me suis vraiment surmené et je me sens faible.

Mme Handen cessa de travailler, et ses yeux bleu pâle se fixèrent, un peu inquiets, sur le visage amaigri de son mari.

— Tu te sens plus fatigué, Conrad ? Consulte donc encore, je t'en prie.

Il secoua négativement la tête. La maladie de cœur dont il souffrait était inguérissable, il le savait, mais il pouvait vivre longtemps encore... ou tout aussi bien mourir tout de suite. L'alternative favorable ne dépendait pas des médecins, mais seulement d'une existence calme, sans heurts trop violents.

De nouveau, le silence complet s'était fait dans la salle. Le violoncelle s'était tu dans la pièce voisine, et, quelques minutes après, un adolescent entra et se glissa doucement vers la table où travaillait Frédérique. Sans une parole, il ouvrit un cahier et se mit à écrire. La vive lueur d'une lampe tombait sur ce visage mince et pâle, copie exacte de celui du professeur. Mais les yeux bleus au regard fier décelaient une nature plus ardente, plus décidée, plus orgueilleuse aussi que celle de Conrad Handen.

De sa place, le professeur contemplait avec fierté cette couronne admirable, ces nombreux enfants si beaux, si intelligents, qui étaient les siens. Combien les lui enviaient ! Oui, il était vraiment un heureux père. Qu'avait-il à souhaiter ? Son bonheur était complet.

Pourtant, il passa la main sur son front